

DÉCLARATION COMMUNE DES CHEFS D'ETAT ET DE GOUVERNEMENT PARTICIPANT AU SOMMET
DES PAYS INDUSTRIALISÉS SUR L'AFGHANISTAN, VENISE, LE 23 JUIN 1980

23 JUNE 1980 - SEUL LE PRONONCÉ FAIT FOI

« Politique étrangère » En cherchant à définir ici à Venise une stratégie économique globale et en manifestant notre volonté commune de la mettre en oeuvre, nous avons conscience d'assumer les responsabilités qu'ont les trois grandes régions industrialisées du monde - Amérique du Nord, Europe occidentale et Japon - de contribuer à créer les conditions d'une croissance économique harmonieuse et soutenue. Mais nous ne pouvons le faire seuls : d'autres aussi ont un rôle à jouer.

- Les circonstances actuelles nous imposent cependant de souligner aujourd'hui que nos efforts ne porteront leurs fruits que si, parallèlement, nous savons préserver un monde où le droit soit universellement observé, l'indépendance des peuples respectée, la paix internationale maintenue. Nous invitons tous les pays à se joindre à nous dans cette tâche et nous nous félicitons de la disposition de pays non-alignés et de groupes régionaux à prendre des responsabilités à cet égard.

« Politique étrangère » - C'est pourquoi nous voulons réaffirmer que l'occupation militaire soviétique de l'Afghanistan est inacceptable et que nous sommes déterminés à ne l'accepter ni maintenant ni plus tard. Elle est incompatible avec la volonté d'indépendance nationale du peuple afghan, comme l'atteste sa courageuse résistance et avec la sécurité des Etats de la région. Elle est également incompatible avec les principes de la charte des Nations-unies et avec les efforts pour maintenir une détente authentique. Elle met en cause les fondements mêmes de la paix dans cette région et dans le monde. Nous nous sentons, à cet égard, en plein accord avec le sentiment de l'immense majorité de la communauté internationale tel qu'il s'est exprimé à l'Assemblée générale des Nations-unies, dans la résolution no ES-6-2 du 14 janvier 1980, et au cours des deux sessions récentes de la conférence islamique. L'Afghanistan devrait pouvoir recouvrer sa souveraineté, son intégrité territoriale, son indépendance politique et son caractère traditionnel de pays non-aligné. Nous déclarons en conséquence que les troupes soviétiques doivent se retirer et que la possibilité doit être rendue au peuple afghan de déterminer librement son avenir. Ce n'est qu'ainsi que pourra être restaurée une situation conforme aux exigences du droit et de la paix et par là aux intérêts de tous.

- Nous avons pris note de l'annonce faite aujourd'hui du retrait de certaines unités militaires soviétiques d'Afghanistan. Pour contribuer utilement à la solution de la crise afghane, ce retrait, s'il est confirmé, devra être permanent et être poursuivi jusqu'au retrait complet des forces soviétiques.

- Nous sommes résolus à faire tout ce qui est en notre pouvoir pour atteindre ces objectifs. Nous sommes prêts, également, à seconder toute initiative dans ce sens telle que celle qui a été décidée par la conférence islamique. Nous appuyons aussi tous les efforts contribuant à l'indépendance politique et à la sécurité des Etats de la région.

- Les gouvernements représentés à la présente réunion qui ont pris position contre la participation aux Jeux Olympiques réaffirment leur position.